

Postes Canada préfère les compressions aux solutions de choix

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) dénonce les compressions annoncées aujourd’hui par Postes Canada à l’endroit du service postal public. La Société a pourtant à sa portée des options autres que des coupes sombres dans ses services. Elle devrait les étudier sérieusement.

Les renseignements compilés par le STTP indiquent qu’il existe peu d’appui à ces compressions. En revanche, des appuis considérables s’expriment en faveur des solutions de rechange à ces compressions.

Contexte

En avril 2013, la Société canadienne des postes (Postes Canada) a consulté la population sur *l’avenir de notre service postal public*.

Ces consultations ont débuté le lendemain de la parution d’un rapport du Conference Board du Canada, intitulé *L’avenir du service postal au Canada*, un rapport payé par Postes Canada. Le rapport traite des mesures à prendre pour rendre Postes Canada viable, comme l’augmentation des tarifs, la réduction des services postaux et le gel ou la diminution des salaires des travailleuses et travailleurs des postes.

Au nombre des réductions envisagées :

- Réduire la fréquence de livraison du courrier à un jour sur deux;
- Remplacer les bureaux de poste de la Société par des comptoirs postaux privés ou franchisés;
- Remplacer la livraison à domicile en milieu urbain par un service de livraison à des boîtes postales communautaires;
- Réduire les normes relatives à la rapidité de livraison.



s’ils étaient offerts par notre service postal.

Toutefois, le rapport reconnaît que la prestation de tels services s’est avérée rentable pour bon nombre d’administrations postales ailleurs dans le monde. Il cite l’exemple de la Poste Suisse, tout en négligeant de mentionner que la Suisse compte elle aussi un « secteur financier très développé ».

Outre sa collaboration avec le Conference Board, Postes Canada a tenu des réunions dans une cinquantaine de collectivités avec des groupes triés sur le volet, ainsi qu’une consultation publique sur son avenir. Cette consultation, menée surtout en ligne, était axée sur les compressions.

Consultations en ligne et par la poste

D’avril à octobre 2013, Postes Canada a affiché, sur son site Web, une page intitulée *L’Avenir de Postes Canada*. Cette page visait à encourager les gens à partager leur point de vue sur le genre de service postal dont ils pourraient avoir besoin à l’avenir. Le rapport du Conference Board était également affiché sur cette page, à titre d’information. Postes Canada a aussi invité la population à lui envoyer ses commentaires.

Le STTP a passé en revue et analysé tous les commentaires affichés sur la page Web « L’avenir de Postes Canada ». * Ils se résument ainsi :

- Moins de 2 personnes sur 10 souhaitent des réductions de services (19,26 %).

Cependant, parmi les solutions envisagées dans son rapport pour soutenir notre service postal, le Conference Board a tout à fait négligé de se pencher sur l’ajout de services financiers à l’éventail des solutions envisagées pour augmenter les revenus de Postes Canada. Selon le rapport, le Canada possède déjà un secteur financier très développé qui entraverait le succès de tels services

- Près de 3 personnes sur 10 indiquent qu'elles ne veulent pas de réductions de services ou qu'elles préfèrent le statu quo (28,39 %).
- Environ 1,5 personne sur 10 signale qu'elle voudrait voir réduire certains services, mais pas d'autres (14,38 %).
- Presque 4 personnes sur 10 n'ont rien indiqué au sujet des mesures précédentes (réductions de services, pas de réductions de services, réductions de certains services, mais pas d'autres, statu quo) (37,97 %).

Quant aux commentaires relatifs à des mesures particulières :

- Plus de 45 % des répondants ayant mentionné la livraison du courrier ont dit vouloir le maintien de ce service (45,22 %), et près de 7 % ont même souhaité son augmentation (6,62 %).
- Seulement 15 % ont proposé que les boîtes aux lettres communautaires remplacent la livraison à domicile ou la livraison aux boîtes aux lettres rurales (15,13 %).
- Moins de 1 % des répondants ont proposé que Postes Canada ferme des bureaux de poste ou qu'elle ouvre davantage de bureaux franchisés (0,88 %).
- Moins de 1 % des répondants voudraient que Postes Canada réduise la rapidité de livraison du courrier (0,22 %).
- Près de 3 % des répondants se disent d'accord avec une augmentation des tarifs ou indiquent que l'augmentation serait une bonne affaire pour Postes Canada (2,84 %).
- Près de 14 % des répondants veulent que Postes Canada élargisse sa gamme de services (13,84 %).
- Plus de 5 % des répondants proposent que Postes Canada se lance dans la livraison le jour même et les services de messageries le jour même (5,04 %).



Les collectivités expriment leur appui aux services bancaires

En 2013, Postes Canada a tenu des réunions « sur invitation seulement » dans une cinquantaine de collectivités du pays.

En octobre et en novembre derniers, le STTP a expédié des trousseaux d'information à presque toutes les municipalités du pays. (Les élections municipales tenues au Québec pendant cette période ont retardé l'envoi des trousseaux dans cette province.)

* Le STTP n'avait pas accès aux commentaires envoyés par la poste.

L'envoi postal du Syndicat visait à renseigner les municipalités sur d'éventuelles compressions au service postal et les solutions de rechange possibles. Le Syndicat leur demandait d'adopter des résolutions recommandant au ministre responsable de la Société canadienne des postes :

- 1) de profiter du prochain examen du *Protocole du service postal canadien* pour privilégier la prestation de nouveaux services générateurs de revenus, par exemple des services financiers, comme le paiement des factures, des services assurantiels et des services bancaires, plutôt que de procéder à des compressions.
- 2) d'améliorer les dispositions du *Protocole du service postal canadien* et de permettre à la population de faire valoir son point de vue dans le cadre du prochain examen du *Protocole*.

Le Syndicat continue de recevoir des messages d'appui qui recommandent à Postes Canada d'envisager de meilleures solutions. Jusqu'à présent, 116 groupes et municipalités ont adopté l'une ou l'autre des résolutions précitées, ou les deux, et 25 groupes et municipalités ont adopté des résolutions similaires ou posé des gestes semblables.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web servicepostalpublic.ca, sous la rubrique « Services bancaires postaux ».

La population favorable à la prestation de services bancaires par le service postal

En mai 2013, le STTP a demandé à la firme Stratcom de mener un sondage visant à savoir si la population est d'avis que Postes Canada gagnerait à fournir des services financiers.

Près de deux répondants sur trois (63 %) se sont dits favorables à ce que Postes Canada offre de nouveaux services lucratifs, y compris des services financiers, comme le paiement des factures, des services assurantiels et des services bancaires.

Ces résultats sont tirés d'un sondage en ligne mené par la firme Stratcom à l'échelle nationale et auquel a répondu un échantillon représentatif de 1 514 adultes canadiens pendant la période allant du 24 au 26 mai 2013.

Pour en obtenir les détails, consultez
<http://www.sttp.ca/1/4/5/7/6/index2.shtml>

Des recherches appuient le besoin de services bancaires postaux

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) croit que le pays a besoin de meilleurs services financiers et bancaires et que Postes Canada se trouve dans une excellente position pour répondre à ce besoin. En effet, Postes Canada pourrait offrir des services bancaires et financiers dans ses points de vente, ce qui lui permettrait d'améliorer sa situation financière et d'assurer le maintien des emplois et des services postaux publics.

Le STTP appuie cette conclusion sur des recherches qu'il a lui-même effectuées (voir la pièce jointe), mais il a voulu obtenir une perspective indépendante à cet égard. C'est pourquoi il a demandé au Centre canadien de politiques alternatives (CCPA) de mener une étude sur la possibilité d'ajouter des services financiers et bancaires aux services de Postes Canada.

L'étude du CCPA s'intitule *Pourquoi le Canada a besoin de services bancaires*. Elle examine l'évolution des services bancaires au Canada et l'expérience de notre service postal dans ce domaine. Elle examine aussi ce qui se fait en la matière ailleurs dans le monde, attirant l'attention sur cinq modèles différents de réussite, soit ceux du Royaume Uni, de la France, de l'Italie, de la Suisse et de la Nouvelle-Zélande. Ayant démontré le besoin d'améliorer les services financiers offerts dans notre pays, et l'existence de modèles viables dans d'autres pays, l'étude propose différents modèles de prestation de services bancaires postaux pouvant s'appliquer au Canada. L'étude du CCPA recommande aussi que le gouvernement fédéral et Postes Canada mettent immédiatement sur pied un groupe de travail pour décider tout d'abord des nouveaux services financiers qui seront offerts et de la façon d'en assurer la prestation.

Selon l'étude, dans de nombreux pays, les banques postales représentent une source importante de revenus et de profits des administrations postales. Par exemple :

- En 2012, la Kiwibank a généré 70 % des profits de l'administration postale de la Nouvelle-Zélande.
- PostFinance, la banque postale de La Poste Suisse, a généré 71 % des résultats d'exploitation de l'administration postale de la Suisse.
- En Italie, les services bancaires et les produits d'assurance ont généré 67 % des profits de la Poste italienne.

La version intégrale du rapport se trouve à l'adresse suivante :
<http://www.policyalternatives.ca/publications/reports/why-canada-needs-postal-banking>.

Le document du STTP intitulé *L'avenir de Postes Canada, c'est aussi les services bancaires* se trouve à l'adresse suivante :
http://www.servicepostalpublic.ca/index.cfm/ci_id/14628/la_id/2.htm

Selon le gouvernement, tout est sur la table

Lisa Raitt, ministre responsable de Postes Canada, a affirmé publiquement que Postes Canada « devrait examiner toutes les possibilités ». Selon elle, « tout est sur la table ».

Alors pourquoi les services bancaires postaux ne le sont-ils pas?

Source : Canadian Broadcasting Corporation, The House, « Lisa Raitt interview about the future of Canada Post », le 20 septembre 2013, http://www.cbc.ca/player/Radio/The+House/ID/2407690826/